SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES SSIAP 2 – REMISE A NIVEAU

Le SSIAP 2 assure la prévention et la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH). Il doit avoir suivi la formation correspondante et satisfaire aux épreuves de certification, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005.



La certification professionnelle SSIAP2 Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personne, Code RS 1401 est certifiée par le Ministère de l'Intérieur.

Les objectifs pédagogiques : cette formation permet de maintenir ses compétences et son employabilité de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance aux personnes.

Délais d'accès : Selon places restantes : 20 jours

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité ou contre-indication médicale

Durée de validité

Le SSIAP 2 est valable **36 mois**. A l'issu de ces 3 ans, le titulaire du SSIAP 2 devra effectuer :

- Un recyclage: si la validité du SSIAP 2 est inférieure à 3 ans à compter de la date d'obtention du diplôme et qu'il peut justifier de 1607 heures d'activité en tant que SSIAP 2 sur les 36 derniers mois.
- Une remise à niveau : si la validité du SSIAP 2 est supérieure à 3 ans à compter de la date d'obtention du diplôme ou qu'il ne peut justifier de 1607 heures d'activité en tant que SSIAP 2 sur les 36 derniers mois.

Modalités pédagogiques : synchrone alterne en présentiel :

méthode affirmative vise à la transmission du savoir au stagiaire, soit expositive (cours en salle) soit démonstrative en associant explication et démonstration sous forme d'ateliers.

méthode expérientielle vise à confronter le stagiaire à la réalité de ses représentations ou de difficultés rencontrées pour l'amener à rechercher les solutions.

méthode interrogative vise à s'appuyer sur les réponses du stagiaire pour l'amener, par déduction ou par induction, à découvrir les connaissances à acquérir (étude de cas).

Moyens pédagogiques

- Ordinateurs et Vidéoprojecteurs
- PC de sécurité
- SSI de catégorie A
- Bac à feu écologique
- Documents audiovisuels
- Supports de cours individuels
- Exposés / débats
- Travaux pratiques et mises en situation

Évaluations

L'évaluation est en formation continue, sanctionné par une évaluation sous forme de OCM

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants.

Certification

Attestation délivrée par le Centre de formation Documents de synthèse remis aux stagiaires

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur

DUREE

21 heures de face à face pédagogique

PRE-REQUIS

Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP2" et "IGH2" ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3

Qualification de secourisme en cours de validité

Certificat médical de moins de 3 mois

LIEU

Dans nos locaux

PUBLIC

15 stagiaires maximum selon le niveau

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois.

LEGISLATION

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

HABILITATION

Centre agrée par la Préfecture de Vendée n° agrément 0011

Formacode : 42 811 Code Certif Info n°55 516



Programme de la formation SSIAP 2 Remise à Niveau

Contenu pédagogique

Fondamentaux de la sécurité incendie

- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux de sécurité

Mises en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes :
 - Fumée, incendie
 - Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - Méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - o Protection individuelle
 - Levée de doute, etc.
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

Prévention

- Évolution de la règlementation
- Accessibilité du public

Moyens de secours

- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

Gestion du PC sécurité

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH)
- Gestion d'une évacuation
- Compte-rendu à la hiérarchie

Organisation d'une séance de formation

- Les méthodes pédagogiques :
 - o Pratique de l'animation
 - Déroulement chronologique d'une séance

L'équipe de sécurité incendie

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- · Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

Contact informations pédagogiques / Référent handicap

François PAPIN: Responsable d'exploitation – direx.gpsformation@gps-safi.fr

Anthony GREFF: Responsable pédagogique – formation@gps-safi.fr

Téléphone : 09 81 85 86 28

Tarifs (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

Tarif individuel (formation en présentiel dans vos locaux quel que soit l'effectif entre 4 et 15 stagiaires) dans nos locaux : 350,00 €



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION





